

du double décime sur les frais d'enregistrement.

Ce serait pour les contribuables un dégrèvement d'environ quatre millions.

Le dépôt du rapport aura lieu demain ou mardi au plus tard. La correction des épreuves est la seule cause du retard de ce dépôt.

Nous recevons de l'agence Havas la dépêche suivante :

Constantinople, 11 juin. Un grand nombre de chefs de familles, victimes de l'incendie, ont demandé des secours et sont assistés momentanément par leurs consuls. Jusqu'à ce moment on compte 366 Italiens, 95 Autrichiens, 98 Français, 85 Prussiens, 72 Maltais, 8 Russes, plusieurs milliers de Grecs et de sujets ottomans. Parmi les morts on compte 7 Autrichiens et 2 Prussiens. Tous les autres sont des Grecs et des sujets ottomans.

M. Strat, agent de Roumanie à Paris, est retourné aujourd'hui à Bucharest.

Le projet de loi relatif à la dotation des sénateurs avorte. On assure que le gouvernement annoncera demain à la Chambre qu'il le retire.

Mme Jules Favre est morte vendredi de la rupture d'un anévrisme. Elle avait 55 ans.

On assure que par suite des arrestations faites à Livourne ces jours derniers, la police italienne a été mise en possession de papiers importants qui révéleraient le plan d'insurrection dressé par les républicains et dont nous avons eu quelque échantillon dans la bande Galliano et dans les bandes de Luque.

On apprend de Madras que le choléra y prend la forme épidémique ; quelques européens en ont été atteints, mais on est parvenu à les guérir. Le fléau s'étend des miasmes très-dangereux.

M. Albert Millaud, du Figaro, consacre une de ses fantaisies satiriques à l'ancien consul du Nord, M. Delestuzé :

O citoyen honnête et brave ! Depuis deux ans vous insultez, Vous salissez de votre bave Les hommes les plus respectés.

Vous avez traîné dans la boue Ceux qui ne suivent point vos pas, Et vous souffletez sur la joue Les gens qui ne vous plaisent pas !

Sur l'Empereur, que l'on diffame, Vous avez craché triomphant, Vous avez outragé la femme, Vous avez insulté l'enfant !

Sans cœur, sans talent, sans génie, Pamphlétaire rampant et bas, Vous avez dans la colonnie Cherché vos moyens de combats !

Le venin est dans vos paroles, Le fiel impur sort de chez vous, Et quand on touche à vos idées, Vous allumez votre courroux !

Ah ! vous outragez tous les autres, Religion, Justice et Dieu, Et quand on effleure les vôtres, Vous criez : Ce n'est pas de jeu !

Vous vous exclamez : « On nous vole, » On s'empare de nos trafics, » Nous avons seuls le monopole » D'être des insulteurs publics...

Et nous avons la peau sensible ! — Chacun à son tour, s'il vous plaît ! J'aurai cette joie indicible De vous voir hurler sous mon fouet.

De vous démasquer sans alarme, De vous faire montrer du doigt. — Je me servirai de votre arme : — Moi, je suis sûr de frapper droit !

Si nous en croyons le Temps, les pompiers volontaires de Saint-Martin, dans l'île de Jersey, célébrèrent leur fête annuelle d'une singulière façon, mais avec beaucoup de couleur locale.

Pour se bien divertir, savez-vous ce qu'ils ont fait, ces braves pompiers ? Ils ont passé la nuit à éteindre quinze incendies

d'un ton de résignation mêlée d'aigreur. Qui peut lutter contre le choix des parents ?

— Les parents !... J'ai quelques raisons de croire que c'est sur vous que le baron d'Anglars avait jeté les yeux. Vous seul, parmi les prétendants à la main de sa fille, êtes un homme sérieux ; vous seul avez de l'avenir, et la secrète ambition du baron serait d'associer son genre à ses espérances politiques... Ah ! si l'on pouvait gagner du temps !

— Oh ! ce n'est pas là le difficile, dit Sigismond d'un air fin.

— Si vous aviez deux ou trois mois devant vous, je sais bien ce que je vous conseillerais...

— Je vous en prie, soyez mon conseil, mon guide...

— Eh bien !... vous avez les préférences du baron, j'en suis persuadé. Malheureusement, il y a là deux femmes : une mère jeune encore et fort élégante, une fille qui a de l'esprit et qui aime le monde. Pour leur plaire, vous devriez un peu plus sacrifier aux Grâces.

— Mais comment ?

— Oui, la science, la gravité précoce, c'est fort beau... entre hommes. Ecrire dans les revues des articles d'érudition ou de philosophie, c'est excellent ; mais il faut aux femmes d'autres séductions. Vous êtes tout aussi bien tourné qu'un autre. Pourquoi vous habiller comme un professeur ? Pourquoi négliger l'équitation, la danse, les talents d'agrément ? Ajoutez un peu de clinquant à votre or...

factives. Voilà ce qui s'appelle aimer son métier.

Il est vrai que si je comprends bien le discours du comte de Messervy, au banquet qui a suivi les hauts faits des pompiers, ceux-ci n'ont pas eu, jusqu'ici, à combattre des réalités d'incendie ; c'est bien le moins qu'on leur en accorde une fois par an quelques apparences pour récompenser leur zèle.

Le comte a loué les manœuvres de la compagnie, qui a montré ce dont elle serait capable en cas de danger véritable.

— Espérons, a-t-il ajouté, que jamais nos services ne seront requis dans un pareil but.

Puisse être exaucés les vœux du digne magistrat !

Ils sont si tranquilles, si heureux, si contents dans leur petite île si verte et si riante ! que rien ne trouble leur quiétude et leur bonheur.

En fait de gloire, le général Bonaparte était gourmand. Le petit caporal disait de la gloire ce qu'on dit ordinairement du galon.

Voici ce que le Siècle raconte à ce sujet : Le général Bonaparte visitait un jour une galerie de tableaux. C'était pendant la campagne d'Italie.

— Lorsqu'on l'eut bien édifié sur le génie des grands maîtres et sur un genre de gloire qu'il n'avait guère approfondi :

— Combien, s'écria-t-il tout à coup, combien de siècles peut-on conserver de pareils ouvrages ?

— Cinq, six ou sept cents ans, répondit le cicérone, et même davantage...

— A ces mots, le futur César se détourna d'un air dédaigneux en murmurant :

— Belle fécule immortalité !

### CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE du Journal de Roubaix.

Paris, dimanche 12 juin.

Le Gouvernement prépare la loi électorale : Nous l'avons apprise, il y a quelques jours, par nos renseignements personnels, et tous les journaux le répètent. Nous croyons en effet, que de toutes les réformes projetées, la révision du Code électoral est celle qui s'impose comme la plus urgente. La raison en est bien simple : puisque l'administration du pays appartient maintenant au Gouvernement et au Corps législatif, il faut prévoir le cas où ces deux forces cesseraient d'être en équilibre et où de nouvelles élections générales seraient nécessaires. Il n'est pas probable que cette nécessité surgisse d'ici en quelques mois ; mais il est possible que des événements inattendus la fassent naître.

On a beaucoup parlé récemment d'une dissolution de la Chambre ; on a dit que c'était l'épée de Damoclès que le Cabinet laissait suspendue au-dessus de la majorité pour s'assurer sa fidélité et que de cette manière le Cabinet était maître de la Chambre. Ne peut-on pas répondre que ces liens sont réciproques et que la majorité tient aussi le Cabinet parce qu'elle sait qu'il lui serait impossible de dissoudre la Chambre sans avoir fait préalablement la loi électorale. Si une Chambre nouvelle était élue sous l'empire de la loi actuelle ne serait-elle pas entachée du même péché originel que les précédentes, c'est-à-dire qu'on lui reprocherait de ne pas sortir d'élections libres.

Il y a donc un grand intérêt général à ce que la loi électorale fût présentée dans les plus brefs délais.

Nous avions d'abord supposé que le Cabinet stimulé par l'opposition de l'extrême droite qui se faisait pour la circonstance plus royaliste que le roi, c'est-à-dire plus libérale que les ministres afin de les renverser, allait déposer immédiatement la loi électorale. Mais voilà que ceux qui se disaient les amis du Château, et les adversaires des ministres, abandonnent le combat ; que ce soit par ordre ou volontairement, peu importe.

Un cheval, un bon tailleur, cinq minutes, tous les matins devant votre glace... vos talents et votre mérite embellis par quelques concessions aux frivolités mondaines, — c'est l'affaire de quinze jours.

Aux cauteleux remerciements du réservé Sigismond, Fernand comprit que tout le coup avait porté.

Il n'y avait pas de temps à perdre. Un petit mot écrit à Gontran de Montfrin le fit accourir. — Il s'agissait, lui disait le comte, de le consulter sur une nouvelle forme de voiture.

Après une courte conversation ce sujet, Fernand dit tout à coup au jeune sportman mis à pied par les rigueurs de la fortune :

— A propos, quai-je appris ? Comment se fait-il que vous qui avez de la race, vous abandonniez si bénévolement, chez les d'Anglars, la partie à M. de Fleurance ? Voyons, pas de fausse modestie. Vous savez bien qu'il ne vous va pas à la cheville.

— Mais comment faire ? dit Gontran, qui ne demandait qu'à se dégonfler. On s'est prononcé pour Alfred.

— Qui, on ?... Ce n'est assurément pas mademoiselle d'Anglars ni sa mère. Au fond, elles pencheraient pour vous, parce que vous possédez toutes les qualités qui plaisent aux femmes ; mais...

— Mais quoi ? dit Gontran, reprit M. de Montfrin, avec instance.

Ce qui nous intéresse, c'est de savoir si le silence de MM. J. David, Duvernois et consorts va avoir pour résultat de retarder la loi électorale. Au point où en est la session, il nous paraît bien impossible que cette question puisse venir cette année en discussion ; mais tout au moins nous désirerions que le cabinet prit l'engagement de la mettre à l'ordre du jour dès le début de la session prochaine.

On assure que le gouvernement est résolu à retirer le projet de loi sur la dotation des sénateurs ; la chose aurait été décidée hier dans le Conseil des ministres.

Il y avait peu de députés hier au Palais Bourbon : un grand nombre de nos honorables étaient partis la veille pour leurs départements où ont commencé hier les élections aux Conseils généraux.

Quoi qu'en aient dit certains journaux, il nous sera impossible de trouver dans les résultats de ces élections une manifestation politique du Corps électoral ; d'abord parce que ces élections ne sont que partielles, ensuite parce que les choix des électeurs sont le plus souvent inspirés par des intérêts purement locaux, enfin parce que l'administration centrale en gardant la neutralité se désintéresse de la lutte.

C'est seulement à la fin de la semaine que la cour ira se fixer à Saint-Cloud. Aujourd'hui il y a grand dîner aux Tuileries.

C'est aujourd'hui que sera couru au Bois de Boulogne le grand prix de Paris ; les deux favoris sont Bigareau et Prince of Wales.

Des millions sterling de Paris sont engagés.

CH. CAHOT

### BOURSE DU 11 JUIN.

C'est à peine si après deux heures de bourse tous les agents ont étrenné leur carnet. Malgré cette pénurie d'affaires qui amène d'ordinaire une réaction, les cours se tiennent bien. La rente varie de 74.67 1/2 à 74.70 et ferme à ce cours comme hier. — L'Italien ferme à 60.75. L'Autrichien à 82.25. Le Lombard touche 405. Les placements de capitaux continuent en vue du coupon de juillet, ce qui fait que le comptant sur presque toutes les valeurs est au même cours que le terme.

Londres sans changement.

CELLIER.

### Conseil municipal de Roubaix.

Séance du 8 avril 1870.

Rapport sur l'école de tissage et de dessin.

M. Dubar-Ferrier, rapporteur de la Commission de l'école de tissage et de dessin, est invité à prendre la parole :

MESSIEURS,

Vous avez renvoyé à une Commission dont j'ai l'honneur de vous présenter le rapport, l'examen de deux propositions du plus haut intérêt pour l'avenir et la prospérité de notre cité, car elles tendent toutes les deux aux progrès industriels, et l'industrie est pour ainsi dire l'essence de la vie roubaixienne.

Ces deux questions sont : 1° La création d'une Ecole de Tissage. 2° L'extension de l'Etude du Dessin dans nos écoles.

Il faut reconnaître, Messieurs, que l'enseignement industriel, auquel se rattachent ces deux propositions, devient une nécessité qui s'impose chaque jour davantage. Le temps des efforts isolés est passé ; l'extension de nos industries primitives, l'adjonction de branches nouvelles, notamment des industries mécaniques, démontrent de nouveaux besoins, appellent des connaissances nouvelles. — Nous ne pouvons nous laisser distancer dans la voie du progrès par les autres villes industrielles ; et puis, nous n'avons plus aujourd'hui à lutter seulement contre la concurrence intérieure, nous avons à nous défendre contre la concurrence

yeux de ces dames et surtout du baron.

— Oh ! du temps ! du temps ! on en fera... dit vivement Gontran.

— Eh bien ! des gens qui ont sans doute intérêt à vous nuire, prétendent que vous n'êtes pas sérieux. Or, vous le savez, les femmes sont des phénomènes d'inconscience. Il leur plaît que l'on danse à merveille, qu'on monte admirablement à cheval, qu'on brille sur le turf. Et, en même temps, les grands airs de gravité et de profondeur leur jettent de la poudre aux yeux ; elles voudraient qu'on fût en mesure de dire son mot, quand la conversation touche à la politique ou à l'histoire... Et puis le baron aurait, je crois, de l'ambition pour son genre...

— Mais, alors, que faire ? dit encore une fois Gontran, fort perplexé malgré son aplomb.

— Vous ?... mais, avec votre esprit naturel il ne vous faudrait pas plus qu'une mois pour apprendre... tout ce qu'il suffit de savoir. Car vous pensez bien que nous ne sommes pas dupes. Les savants sont, en général, d'illustres farceurs ; ils abusent de l'ennui qu'ils inspirent pour nous tenir à distance et pour qu'on les croie possesseurs de secrets qui n'existent pas. Ce qu'il vous faut à vous, ce sont des semblants de science : une date par-ci, une citation par-là ; quelques séances à la Bibliothèque, et vous tacherez d'être vu par deux ou trois initiés ; quelques lectures dont vous parlerez hardiment. La plupart de ceux

dont vous pourriez redouter le contrôle se gardent bien de vous pousser... ils ont leurs raisons pour cela.

— Oh ! s'écria Gontran, si ce n'est que cela, c'est la chose du monde la plus simple, et il me semble que je sais déjà... tout ce que j'ignore.

Mais dissimulez que Sigismond, il se confondit en actions de grâces et fit entendre à Santa-Maria qu'il allait immédiatement se mettre à l'œuvre.

Très-peu de jours après, Alfred de Fleurance recevait deux lettres d'une rédaction différente, mais d'une portée cruellement identique.

Gontran et Sigismond lui annonçaient, à travers un dédale d'excuses et de regrets, qu'ils s'étaient trop pressés, qu'ils avaient mal fait leurs calculs : bref, qu'il leur était impossible, avant trois mois, de disposer de leurs fonds.

étrangère. Nous devons tenir compte des efforts actifs, persévérants, intelligents des nations voisines pour développer dans leurs classes industrielles les connaissances théoriques et pratiques, le savoir et le goût, et donner par là à leurs produits, en ce qui concerne la distinction qui de longue date est le propre des produits français, et leur assure souvent la préférence.

Les hommes éclairés de l'Angleterre, ayant constaté la supériorité du goût français, eurent le courage de le proclamer hautement devant leur pays, et se mirent à l'œuvre pour opérer une révolution dans le goût national. — Le gouvernement anglais, lui-même, abandonnant sa réserve habituelle en matière de centralisation, entreprit d'organiser et de diriger l'instruction artistique du pays. — Il fonda une Ecole normale de professeurs d'art industriel, et aujourd'hui de nombreuses Ecoles d'art, Schools of art, fonctionnent dans toutes les communes importantes ; dès 1868 ces écoles étaient fréquentées par plus de 200,000 élèves.

L'Allemagne multiplie également partout le nombre des Ecoles professionnelles et d'art industriel, et nous voyons en France les mêmes faits se produire dans la plupart des villes manufacturières. Roubaix a su prendre une haute position industrielle, par le génie, pour ainsi dire inné, de ses habitants ; maintenons-lui cette position, en ne négligeant aucun progrès ; groupons nos efforts, et donnons à tous les enfants de la cité, fils de patrons, de contre-maîtres, d'ouvriers, les moyens d'acquiescer toutes les connaissances théoriques et pratiques nécessaires pour former de vaillants soldats de l'industrie.

Rendons ici justice à qui de droit, et disons que dès 1865 notre Chambre consultative avait les mêmes préoccupations que nous, et par sa lettre au Maire du 24 mars, exprimait le désir de voir établir à Roubaix une école complète d'instruction professionnelle, et comme premier pas dans cette voie, demandait l'établissement d'une Ecole de tissage, et un Cours de mécanique.

Messieurs, la sympathie avec laquelle vous avez accueilli dans la séance du 19 novembre les deux propositions qui nous occupent, prouve que ces sentiments sont aussi les vôtres, et que vous voulez développer dans notre ville tous les genres d'instruction.

Après ces quelques considérations générales, j'aborde, Messieurs, la première question que vous nous avez donné mission d'étudier, l'Ecole de tissage.

Nous sommes convaincus d'être les interprètes de la pensée du Conseil, en entendant par là, non-seulement l'enseignement théorique et pratique du tissage proprement dit, à la main, soit à la mécanique, mais toutes les préparations qui s'y rattachent, notamment le Dessin industriel et la Teinture.

L'opération de la teinture est tellement inséparable de la confection d'un bon tissu, qu'elle est le complément indispensable de l'œuvre dont nous poursuivons la réalisation.

Notre commission est donc d'avis que l'Ecole à créer doit être établie sur de larges bases, de manière à donner satisfaction à tous les intérêts, à tous les besoins de l'industrie roubaixienne. Il y aura cependant à examiner, au moment de la création, si toutes ces choses doivent être entreprises en même temps ; car, qui trop embrasse mal étreint, dit le proverbe ; — et la prudence conseillera peut-être de procéder partiellement et progressivement. — Quoiqu'il en soit, nous considérons que l'exécution complète de ce programme est le but où nous devons tendre et arriver dans un temps peu éloigné.

Ne nous dissimulons pas, cependant, qu'une œuvre pareille ne se créera pas sans efforts, qu'il y aura des difficultés à vaincre, — mais l'œuvre est grande, elle est nécessaire. Nous comptons sur le concours de tous les dévouements, de toutes les bonnes volontés pour l'établir et la féconder.

Le premier devoir de votre commission était de se renseigner sur les établissements de même nature existant dans plusieurs de nos villes industrielles. — Nous avons naturellement commencé par Lyon qui les a toutes précédées dans la voie, et dont l'industrie variée et innovatrice nous offre de précieux éléments d'instruction. — Les cours de fabrique, à Lyon, sont généralement donnés par des professeurs privés qui reçoivent chez eux un certain nombre d'élèves payants.

Il existe cependant des cours publics subventionnés par la ville, aux Ecoles de la Martinière et de St-Pierre, mais les renseignements complets sur les programmes et l'organisation de ces cours, ainsi que sur les dépenses qui en résultent pour le budget de la ville de Lyon, ne nous sont pas encore parvenus.

L'esprit d'association et d'initiative est le caractère particulier des industriels alsaciens. — La Société industrielle de Mulhouse en est une manifestation éclatante, et il serait long d'énumérer tous les progrès dus à son initiative. — C'est sous son patronage que fut fondée en 1864 l'Ecole de tissage mécanique de Mulhouse. Un terrain a été acheté, un local bâti, une machine de 12 chevaux et 25 métiers mécaniques de tous systèmes, avec leurs accessoires, ont été montés par les seuls industriels du rayon, réunis en Société civile.

Tous les cours sont payants. — Les élèves qui suivent les cours de théorie et de pratique, paient une rétribution annuelle de 600 fr. — pour les cours de théorie seul 400 fr., et pour les cours d'application 450 francs.

Dès 1866, l'école suffisait à toutes ses dépenses et les fondateurs, encouragés par le succès, faisaient une nouvelle mise de fonds pour y adjoindre un cours de teinture et un tissage complet de 40 métiers fonctionnant industriellement.

Les cours sont suivis : 1° par les fils d'industriels qui rentrent ensuite dans les établissements de leurs pères — 2° par les fils d'employés industriels envoyés par les patrons pour revenir, après leur éducation professionnelle achevée, reprendre des fonctions dans leur établissement — 3° par des jeunes gens désireux de se faire une position dans l'industrie, et qui sont ensuite recherchés comme directeurs, contre-maîtres ou employés de tissage ou de teinture.

Un certificat de capacité est délivré aux élèves, après examen, et constaté, à la sortie de l'école, la science acquise.

Cette entreprise, due à la seule initiative des industriels, est, dit le Rapport de 1866, unique en son genre, et en pleine voie de progrès.

La ville de Mulhouse, n'y intervient d'aucune façon. Il ne s'y donne pas, du reste, d'enseignements publics.

Arrivons à Amiens dont l'Ecole de Tissage va nous offrir les plus précieux renseignements.

Trois membres de notre Commission, auxquels ont bien voulu se joindre trois députés de la Chambre Syndicale, sont allés la visiter.

Commentons par dire qu'ils ont reçu de M. le Directeur, et des membres de la Société Industrielle, sous le patronage de laquelle a été fondée cette école, l'accueil le plus sympathique, et que ces Messieurs, notamment M. Ponche, président de la Société Industrielle, se sont mis à leur disposition avec une obligeance parfaite pour tous les renseignements relatifs à l'Institution. M. Edouard Gand, Directeur, leur a montré en détail l'organisation et le fonctionnement de diverses parties du tissage dont il est également chargé, comme l'a fait M. Poiré pour toutes les manipulations concernant la teinture.

Il existe cependant des cours publics subventionnés par la ville, aux Ecoles de la Martinière et de St-Pierre, mais les renseignements complets sur les programmes et l'organisation de ces cours, ainsi que sur les dépenses qui en résultent pour le budget de la ville de Lyon, ne nous sont pas encore parvenus.

L'esprit d'association et d'initiative est le caractère particulier des industriels alsaciens. — La Société industrielle de Mulhouse en est une manifestation éclatante, et il serait long d'énumérer tous les progrès dus à son initiative. — C'est sous son patronage que fut fondée en 1864 l'Ecole de tissage mécanique de Mulhouse. Un terrain a été acheté, un local bâti, une machine de 12 chevaux et 25 métiers mécaniques de tous systèmes, avec leurs accessoires, ont été montés par les seuls industriels du rayon, réunis en Société civile.

Tous les cours sont payants. — Les élèves qui suivent les cours de théorie et de pratique, paient une rétribution annuelle de 600 fr. — pour les cours de théorie seul 400 fr., et pour les cours d'application 450 francs.

Dès 1866, l'école suffisait à toutes ses dépenses et les fondateurs, encouragés par le succès, faisaient une nouvelle mise de fonds pour y adjoindre un cours de teinture et un tissage complet de 40 métiers fonctionnant industriellement.

Les cours sont suivis : 1° par les fils d'industriels qui rentrent ensuite dans les établissements de leurs pères — 2° par les fils d'employés industriels envoyés par les patrons pour revenir, après leur éducation professionnelle achevée, reprendre des fonctions dans leur établissement — 3° par des jeunes gens désireux de se faire une position dans l'industrie, et qui sont ensuite recherchés comme directeurs, contre-maîtres ou employés de tissage ou de teinture.

Un certificat de capacité est délivré aux élèves, après examen, et constaté, à la sortie de l'école, la science acquise.

Cette entreprise, due à la seule initiative des industriels, est, dit le Rapport de 1866, unique en son genre, et en pleine voie de progrès.

La ville de Mulhouse, n'y intervient d'aucune façon. Il ne s'y donne pas, du reste, d'enseignements publics.

Arrivons à Amiens dont l'Ecole de Tissage va nous offrir les plus précieux renseignements.

Trois membres de notre Commission, auxquels ont bien voulu se joindre trois députés de la Chambre Syndicale, sont allés la visiter.

Commentons par dire qu'ils ont reçu de M. le Directeur, et des membres de la Société Industrielle, sous le patronage de laquelle a été fondée cette école, l'accueil le plus sympathique, et que ces Messieurs, notamment M. Ponche, président de la Société Industrielle, se sont mis à leur disposition avec une obligeance parfaite pour tous les renseignements relatifs à l'Institution. M. Edouard Gand, Directeur, leur a montré en détail l'organisation et le fonctionnement de diverses parties du tissage dont il est également chargé, comme l'a fait M. Poiré pour toutes les manipulations concernant la teinture.

C'est en 1863, que, frappés des difficultés de leur situation, et de l'amoinissement de leur nombre, des industriels d'Amiens fondèrent sous le patronage de la Société industrielle une Ecole théorique et pratique de tissage. On y adjoignit successivement le dessin industriel, des cours de langue anglaise et allemande, de droit commercial, de comptabilité, etc., et enfin d'Enseignement théorique et pratique de teinture.

Tous les cours sont gratuits ; ce qui n'empêche pas les cours payants qui se donnent à des heures et jours différents des premiers.

La ville d'Amiens fournit un subside annuel de 6,000 fr., le département de 1,000 fr., et depuis deux ans, le Gouvernement a apporté à l'œuvre une subvention de 25,000 fr. Le complément des dépenses dont le chiffre s'élève à environ 40,000 fr. est fourni par les ressources propres de la Société industrielle.

La plupart des métiers d'étude, sont dus à la générosité des Amiennois, ou des constructeurs désireux de faire connaître et apprécier leurs métiers.

Des certificats de capacité sont, comme à Mulhouse, délivrés à la sortie de l'école, et voyait réduit à implorer de sa bonté un délai de quelques semaines.

Cette demande suspecte ne produisit pourtant pas un effet aussi désastreux qu'Alfred aurait pu le craindre. Justement, M. d'Anglars se disposait en ce moment à partir pour Aulas, où l'appelait une double épreuve, d'ailleurs, ne le préoccupait guère.

Son mandat de conseiller général allait expirer par suite du renouvellement triennal. Se faire réélire, préparer en même temps sa réélection de député pour l'année suivante, rien de plus simple : il ne doutait pas du succès. On lui conseilla cependant une courte apparition dans le pays, et la demande d'Alfred s'accordait parfaitement avec la nécessité de ce voyage, qui était plutôt, de la part du baron, une marque de déférence envers ses électeurs qu'un signe d'inquiétude.

(La suite au prochain numéro.)

GUÉRISON DE LA PHTHISIE PULMONAIRE ET DE LA Bronchite Chronique. — Traitement nouveau. — Brochure de 436 pages, 9<sup>e</sup> édition, par le docteur JULES BOYER. — On reçoit cet ouvrage franco en adressant 1 fr. 50 en timbres-poste, au D<sup>r</sup> Jules BOYER, 95, Boulevard Magenta, ou à M. DELAVAL, Libraire, 23, place de l'Ecole de Médecine, à Paris.